

Remise de la Légion d'honneur
à Mme Marlyse Bloch

23 Février 1985

Chère Madame BLOCH

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis ce jour pour mettre à l'honneur une personne qui comme beaucoup de son âge et de sa confession a souffert dans sa vie, et surtout dans sa chair les affres de la déportation.

Votre itinéraire, Madame est lourdement significatif. Encore fut-il suivi par beaucoup qui, de l'exil de la Résistance aux camps, ont partagé le même destin.

Née à Strasbourg, d'une famille de vieille souche alsacienne (on retrouve les Kahn jusqu'en 1700 et quelques), vous êtes obligée par la guerre de vous réfugier aux alentours de CAVAILLON, après vous êtes arrêtée en Haute-Marne ; à ROANNE où avec la Croix-Rouge vous menez une action pour les réfugiés en 1940° à CAVAILLON où vous prenez un emploi, pour survivre, dans une entreprise de travaux publics. ^{là} bien intégrée parmi la population, vous faites la connaissance de l'armée de l'ombre.

~~là~~, Avec un cousin, vous passez des messages et cela jusqu'en décembre 1943 ~~où~~ votre cousin dénoncé est arrêté par la milice.
date à laquelle.

Avec vos parents vous faites à nouveau votre valise pour la ville d'APT. Là, vivant dans un sous-sol vous êtes mise en sommeil pour l'action jusqu'en mars 1944.

Une nouvelle vague d'arrestations vous conduit à évacuer vers la

.../...

petite ville de SAINT SATURNIN LES APT, où vous trouvez un emploi d'aide-cuisinière fille de salle dans un petit hôtel, alors que vos parents dans la même ville, sans que vous puissiez les rencontrer, sont recueillis dans une maison tenue par des religieuses.

La, Vous reprenez contact avec la résistance et plus particulièrement avec deux personnes - un hollandais et un belge - Vous ne saurez d'ailleurs jamais qui était le belge qui était le hollandais, vous n'avez pour vous en souvenir que leur prénom.

Vous êtes ensuite dénoncée et arrêtée par la milice le 4 mai 1944 à SAINT SATURNIN LES APT, sous le nom de Marie KELLER, ce qui vous permettra de ne pas être fusillée de suite - Marlyse BLOCH étant condamnée à mort.

Votre dénonciateur bien intentionné, prévient votre maman qui venant vous rejoindre se fait arrêter à son tour.

Puis ~~est~~ la détention : AVIGNON - DRANCY - AUCHWITZ-BIRKENAU où votre maman est gazée dès son arrivée. Vous êtes transférée à BERGENBELSEN où vous êtes prise en amitié par une de vos gardiennes, ancienne prostituée de HAGUENAU, ville où vous avez vécu et, qui créera entre vous un lien.

Transfert à nouveau dans une usine souterraine où vous êtes mise à la fabrication d'aile s d'avion s puis THEREZIENSTADT en TCHECOSLOVAQUIE, camp aménagé par les nazis pour échantillonner les types des juifs d'Europe.

.../...

Vous êtes libéré^e en mai 1945 par l'armée russe puis rapatriée par les Britanniques le 25 mai pour LYON et CAVAILLON où vous retrouvez votre père, Onze personnes de votre famille ne sont jamais revenues. Vous décidez alors de vous engager dans des oeuvres de bienfaisance . Vous vous occupez de la maison d'orphelins juifs "Les Cigognes" à HAGUENAU, de la fédération des déportés d'AUCHWITZ du fonds social juif unifié dont vous serez la déléguée régionale de 1962 à 1971 des rapatriés d'Afrique du Nord que vous recevrez à la Foire Internationale de Lille, pour les réconforter et les aider de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (la LICRA) des droits de l'homme.

Votre action militante tend à la paix et à la reconnaissance de chacun sans discrimination de couleur, d'ethnie et de religion.

J'ai déjà eu l'occasion de dire combien cette reconnaissance des identités est nécessaire, combien elle est source d'enrichissement mutuel, à quel point enfin elle constitue l'une des formes - l'un des fondements - de la démocratie.

C'est un constat qu'il nous faut répéter toujours car c'est l'argument qu'il nous appartient d'employer pour contrer les montées du racisme, de la xénophobie, et l'antisémitisme.

Ces thèmes là resurgissent en ces temps difficiles, en ce temps

.../...

de chômage, en ce temps de crise. Notre vigilance c'est l'action que nous menons ensemble pour plus de cohésion, plus de dialogue, plus d'ouverture.

Les problèmes que j'aborde ici ont une connotation nationale, mais aussi ne nous voilons pas la face ^{une connotation} internationale et nous devons y être particulièrement attentifs.

Votre itinéraire de déportée et votre retour à la liberté, permettent de créer un parallèle avec CHARANTSKY récemment libéré des géôles où l'avait conduit cet antisémitisme, honte de toute société.

Mais je ne développerai pas plus avant cette digression politique, sauf à souligner que François MITTERRAND et le gouvernement sont attentifs à tous les problèmes de racisme et d'antisémitisme, et oeuvre^{nt} pour le respect des droits et de la condition humaine sans discrimination^m d'ethnie, de couleur, et de religion.

Je voudrais aussi associer à cette manifestation toute votre famille mais surtout vos deux filles ici présentes - Colette et Martyne.

bien connues de nous tous, qui à leur tour ont repris le flambeau de ce militantisme pour une société plus juste.

je voulais rappeler, à l'occasion de votre promotion
Voilà ce que j'avais à vous dire.
dans l'ordre de la légion d'honneur, que personne
ne vous contestera.

Madame Marlyse BLOCH-KAHN

au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés nous vous faisons
Chevalier de la légion d'honneur.

26 FEV. 1986

LÉGION D'HONNEUR

M^{me} Marlyse Bloch-Kahn est chevalier

Sous le beffroi, dimanche, en présence de nombreuses personnalités et de beaucoup d'amis, M. Pierre Mauroy a remis la médaille de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur à M^{me} Marlyse Bloch-Kahn, après avoir rendu un hommage très vibrant « à cette personne qui comme beaucoup de son âge et de sa confession a souffert dans sa vie et surtout dans sa chair les affres de la déportation ». Il avait retracé son itinéraire « lourdement significatif ». Née à Strasbourg, la guerre l'amène à se réfugier à Roanne d'abord où avec la Croix-Rouge, elle mène une action pour les réfugiés; à Cavaillon, où elle fera connaissance de l'armée de l'ombre, passant des messages avec un cousin arrêté par la milice en décembre 1943. Nouveau départ avec sa famille pour Apt cette fois, puis après une nouvelle vague d'arrestations pour Saint-Saturnin-lez-Apt, où elle reprend contact avec la Résistance.

Ayant été dénoncée, elle est arrêtée par la milice le 4 mai 1944, sous le nom de Marie Keller, ce qui lui permettra de ne pas être fusillée de suite, Marlyse Bloch étant condamnée à mort.

Son dénonciateur prévient sa mère qui se fait arrêter à son tour et c'est la détention : Avignon, puis Drancy, Auschwitz-Birkenau, où sa mère est gazée dès son arrivée, puis Bergen-Belsen, Theresienstadt en Tchécoslovaquie et enfin la libération par l'armée russe en mai 1945. Le retour à Lyon et Cavaillon où elle retrouve son père



(Ph. «La Voix du Nord»).

Onze personnes de sa famille ne sont jamais revenues et M^{me} Marlyse Bloch décide alors de s'engager dans des œuvres de bienfaisance. Elle s'occupe de la maison d'orphelins juifs «Les Cigognes» à Haguenau, de la Fédération des déportés d'Auschwitz, du Fonds social juif unifié dont elle est la déléguée régionale de 1962 à 1971, des rapatriés d'Afrique du Nord qu'elle accueille à la Foire de Lille pour les reconforter et les aider, de la LICRA, des Droits

de l'homme. Une action militante qui tend à la paix et à la reconnaissance de chacun sans discrimination de couleur, d'ethnie et de religion.

« Cette nécessaire reconnaissance des identités, poursuivra M. Mauroy, est l'un des fondements de la démocratie. Il faut le répéter car c'est l'argument qu'il nous appartient contre les montées du racisme, de la xénophobie et l'antisémitisme et pour le respect des droits et de la condition humaine ». En conclusion, il devait associer à cette manifestation toute la famille de M^{me} Bloch et notamment ses deux filles, Colette et Martyne, qui ont repris le flambeau de ce militantisme pour une société plus juste.